

Dossier suivi par :
Florence LASSALLE

Objet : Taxe d'apprentissage
Date :

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, l'Établissement Public Local d'enseignement et de Formation Agricole (EPLEFPA) d'Ondes est investi dans la formation initiale et la formation par apprentissage en proposant des formations dans le domaine de **l'agriculture**, de **l'agroéquipement**, de la **maintenance et manutention du matériel agricole et de travaux publics** ainsi que dans **l'aménagement de l'espace et des travaux paysagers**.

Afin de mettre en place une pédagogie innovante qui conduira nos lycéens et étudiants à la réussite, nous sollicitons votre aide par le biais de la Taxe d'Apprentissage. Celle-ci nous permettra en effet d'acquérir du matériel, divers outillages et de financer également des visites professionnelles ainsi que des voyages d'études en France et à l'étranger en liaison avec les formations dispensées.

A compter de 2023, le versement ne se fait plus directement de l'entreprise vers l'établissement de formation mais vers les caisses URSSAF ou MSA via la DSN, en fléchant les fonds vers notre établissement

LEGTA de ONDES
16 Route de Castelnaud
31330 ONDES
SIRET : 193 112 414 000 19
UAI : 0312354R

Le Lycée de Ondes, mettant en place des formations éligibles, peut percevoir tout ou partie du montant de ce solde.

BAC PRO AMENAGEMENT PAYSAGERS	Code RNCP31691
BAC PRO MAINTENANCE DES MATERIELS (Option A)	Code RNCP29701
BAC PRO MAINTENANCE DES MATERIELS (Option B)	Code RNCP29700
BTSA GENIE DES EQUIPEMENTS AGRICOLES	Code RNCP15669

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre établissement, Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'EPLEFPA,

Éric GROGNIER

